



DOSSIER DE CANDIDATURE

10ème BIENNALE DU VERRE ET DE LA PERLE 2021

AMIS DU MUSVERRE SARS-POTERIES

NOM.....Prénom.....

NOM Commercial ou Artistique.....

Adresse résidence :

Code Postal.....Commune..... Pays.....

Adresse prof et de retrait :

Code Postal.....Commune..... Pays.....

Téléphone portable.....Téléphone fixe.....

EMAIL Site Internet.....

Activité / Spécialité

Présentation de votre travail, technique (s) employée(s).

Souhaite faire des démonstrations et/ou des conférences : Si oui sur quels thèmes ?

Nombre de table d'exposition demandée : Une ou Deux ?

Date et Signature :

Pièces à joindre à votre candidature:

- CV et parcours
- Un Book (PDF) si dispo
- Un portrait en HD (jpeg 300 dpi) avec nom du photographe et copyright
- Le présent dossier de candidature daté et signé

A renvoyer avant le 28 MARS 2021 par mail à amismusverre@gmail.com

Attention, seuls les dossiers complets seront pris en compte

Courriel: amismusverre@gmail.com Site : www.amis-musverre.fr Tél : 03 27 59 35 61 ou 07 50 01 56 97

Adresse postale (par courrier suivi): Association des Amis du MusVerre- BP 16-59216 SARS-POTERIES

Virement : IBAN FR76 1562 9026 8700 0485 4800 188 BIC CMCIFR2A Ou Chèque à libeller : Les Amis du MusVerre



RÈGLEMENT GÉNÉRAL ORGANISATION

Lieu :

Site du MusVerre : 76, rue du Général de Gaulle 59216 SARS POTERIES

Répartition dans plusieurs salles du musée et sous Chapiteau entre l'Atelier et le MusVerre.

Parking et possibilité de décharger à proximité des lieux d'exposition.

Dates et horaires :

Installation des artistes à partir du **vendredi 10 septembre** 14h ; Inauguration à 18h

La biennale sera ouverte aux visiteurs de 11h à 19h le samedi et 18h le dimanche.

Libération des installations le dimanche avant 19h.

Les exposants sont tenus d'être présents sur leur stand dès le début du montage, ainsi que pendant toute la période d'ouverture aux visiteurs, puis lors du démontage et jusqu'à l'évacuation complète du stand.

Café du matin 8h et Conférences en Salle des fêtes les 11 et 12 septembre de 9h à 10h30.

Démonstrations à l'Atelier du MusVerre.

Repas pendant les expositions par Foodtruck et buvette dans l'enceinte du MusVerre.

Buffet convivial le samedi soir en Salle des Fêtes par traiteur.

Pour ceux encore présents, on finira les « restes » en Salle des Fêtes avec les bénévoles de l'Association le dimanche soir vers 20h

Comité de Sélection :

La sélection des candidats est assurée **par le Conseil d'Administration** de l'Association.

Le comité de sélection se réserve le droit de décider si une inscription correspond ou non aux critères d'appréciation et donc, de la refuser. Par ailleurs, le nombre d'exposants étant limité, des refus devront être prononcés si les candidatures sont trop nombreuses pour les places disponibles.

Cet événement grand public permet de promouvoir les métiers d'art et la création contemporaine dans le domaine **du Verre et de la Perle**. Mais surtout cette biennale est une rencontre inédite, conviviale, entre professionnels du verre, amateurs, collectionneurs, curieux etc.

Plusieurs techniques y seront représentées (perles, soufflage, filage, sculpture, pâte de verre, fusing, vitrail, etc.) permettant aux visiteurs d'admirer la grande diversité des formes et des couleurs ainsi que la force de création que dégage cette matière qui n'en finit pas de nous fasciner.

Une fois de plus nous renouvelons un événement apprécié de tous et faisant partie de l'histoire de notre région. Ce sera une véritable fête autour du verre dans ce joyau qu'est le MusVerre.

Aménagement des stands :

A l'intérieur du MusVerre, les exposants ne sont pas autorisés à installer des éclairages supplémentaires dans les salles d'exposition, ni de panneaux verticaux de présentation, ni de supports au sol d'œuvres. Une ou deux tables peuvent être attribuées par exposant.

Sous le Chapiteau (avec plancher) sur l'enceinte du MusVerre, les exposants peuvent réserver jusqu'à deux tables, et disposer de panneaux de présentation ou de supports d'œuvres.

Participation aux frais : Comme pour chaque biennale, nous demandons que tous les exposants soient adhérents à notre association pour 2021 (10 €) et nous demandons un forfait de 40 € par table réservée pour l'exposition.

Ces montants sont à régler **après confirmation de votre acceptation pour l'exposition** et au plus tard avant votre installation.

Logement : Comme en 2019, malheureusement, notre Biennale va se dérouler le même Week-End que la manifestation du Grand Prix Cycliste de Fourmies et nous n'aurons pas de facilités pour les logements. Nous vous recommandons, dès que vous aurez la confirmation de votre acceptation, d'effectuer les réservations du logement qui vous serait nécessaire.

Courriel : amismusverre@gmail.com Site : www.amis-musverre.fr Tél : 03 27 59 35 61 ou 07 50 01 56 97

Adresse postale (par courrier suivi): Association des Amis du MusVerre- BP 16-59216 SARS-POTERIES

Virement : IBAN FR76 1562 9026 8700 0485 4800 188 BIC CMCIFR2A Ou Chèque à libeller : Les Amis du MusVerre